



3



Groupe de Plongée Subaquatique de Chauny

Réunion de bureau – Vendredi 08 décembre 2023 à 19H00 – Maison des associations de Chauny

Présent (e) s :	Valérie ANTOINE, Abdallah CHEIKH AHMED, Valérie GILLE, Patrick GILLE, Sandrine LIETARD, Philippe MAROTEAUX, Benoît PATER, Michel VELLY,
Excusé(e) s :	Ambroise BAUVEZ, Christelle PATER, Robert SYREK
Invité (e) s :	

Ordre du jour

APPROBATION DU COMPTE RENDU

- Il fallait lire dans la rubrique Calendrier des évènements à venir Samedi 18 novembre 2023 et non Dimanche 18 novembre 2023
- Le Compte rendu du 20/10/2023 est approuvé à l'unanimité

ADMINISTRATIF

■ Démarche

➤ Préfecture

- Modification des dirigeants, récépissé reçu le 10/11/2023
- Modification de l'adresse de gestion réalisée

➤ Mairie

- Transmission des modifications du bureau et adresse de gestion le 13/11/2023

➤ FFESSM Nationale

- Modifications réalisées le 14/11/2023

➤ FFESSM COREG

- Les modifications seront transmises au niveau national

➤ FFESSM COREG – CTR

- Modification Accès président réalisé

➤ FFESSM CODEP 02

- Les modifications seront transmises au niveau national.
- La mise à jour des coordonnées a été réalisée auprès de la secrétaire

⇒ ANCV

- Mises à jour des deux espaces CV CS ainsi que les coordonnées bancaires ont été effectués.

⇒ Compte asso

- Une mise à jour a été effectuée le 21/11/2023

⇒ Compte Chorus Pro

- Une mise à jour a été faite le 21/11/2023

■ Siège social

⇒ Le siège social ne peut être modifié que lors d'une AG ordinaire ou extraordinaire

- En accord avec Thierry et Elisabeth celui-ci reste jusqu'à la prochaine AG au 04 rue des Marguerite à VIRY NOUREUIL
- Elle sera ensuite mise à la maison des associations au 32 boulevard Gambetta 02300 CHAUNY en conformité avec nos statuts

■ Assurance

- ⇒ Reçu recommandé résiliation des contrats 23232 et 925647 AXA effet au 31/12/2023
- ⇒ Renseigner formulaire et transmis à LAFONT
- ⇒ Proposition initiale GENERALI :
 - 479,14€ (404.79€)
 - Frais de gestion LAFONT 54€
 - 533,14€
- ⇒ En attente de retour de leur part suite au formulaire envoyé

■ Banque

- ⇒ Rendez-vous et modification faite le 29/11/2023
- ⇒ Une Bonne nouvelle nous a été communiqué, voir point Budget

ADHERENTS

■ Nombre d'adhérents

Le club compte 48 membres, à ce jour, dont un dossier en attente

Pour les retardataires, merci de renouveler votre inscription au plus tard pour le 15 décembre, la validité de votre licence s'arrêtant le 31/12/2023, il serait dommage de ne pas pouvoir avoir accès au bassin à la réouverture de la piscine.

Pour rappel, le règlement intérieur stipule : « **La cotisation Club est due avant le 15 novembre par tous les membres inscrits l'année précédente** ».

BUDGET

Des dossiers de subvention de fonctionnement et matériel ont été déposés en Mairie le 25/10/2023.

Le club a enregistré la réception de la subvention départementale matériel de 411€.

Tarifs des cotisations du CODEP 02 : saisons 2022/2023 (1€) 2023/2024 (50€)

Le Crédit Mutuel confirme l'attribution d'une subvention de 500€ qui sera versé courant du 1^{er} trimestre 2024, suite à une demande de Valérie et lors du rendez-vous du 29/11/2023.

Le club a reçu une subvention exceptionnelle de la Mairie de Chauny de 200€.

TECHNIQUE

■ Plongeur Niveau 1

Formation scaphandre en cours à la piscine de Noyon

■ Plongeur Niveau 3

Formation en cours en milieu naturel, théorie en attente des dates début 2024

■ Guide de planquée - Niveau 4

Les révisions sont en cours pour la préparation de l'examen.

■ RIFAP

Les dates de la formation seront connues début 2024

■ Formation TIV

- Recyclage le 27/01/2024 à LAON
- Formation initiale les 17 & 18/02/2024 à CHAUNY
- 2 à 4 candidats renforceront l'équipe TIV du club
- Recyclage le 13/04/2024 à CHAUNY (Benoit doit se recycler)

■ Stage Initial Initiateur

Un stage Initial initiateur aura lieu les 27 et 28 Janvier 2024, organisé par la Commission Technique Départementale du 02 (CTD 02).

Cyril et Killian sont inscrits à ce stage.

MATERIEL

■ **Commande**

Une commande de soupapes a été faite et a couté 801,46€.
Une livraison partielle a déjà été effectué pour 2 soupapes.

■ **Application TIV**

Suppression de la liste des blocs du GPSC de 2 blocs particuliers d'anciens membres
Une mise à jour des autorisations est prévue pour la saison 2023-2024

■ **Envoi détenteurs en révision**

La prise en charge par le club du coût de la révision des détenteurs moniteurs est astreint à :

- La formation et l'encadrement pour le club en milieu naturel de l'année précédente avec un minimum de 8 plongées (4 sorties sur la base du règlement intérieur article 5.2 prêt permanent)
- La fréquence de prise en charge du club est biannuelle
- Elle concerne la prise en charge de l'ensemble GPSC affecté et un ensemble moniteur personnel (Obligation de deux sorties)
- Les membres du bureau ont voté par 7 voix pour et 1 abstention
- La confirmation de non prise en charge du détenteur personnel encadrant si l'article 5.2 du règlement intérieur ne respecte pas les 4 sorties encadrées ou 8 plongées encadrées
- La confirmation de non prise en charge d'un deuxième détenteur personnel encadrant
- Le prêt d'un 2^{ème} ensemble détenteur obligatoire à l'encadrant qui le souhaite et son entretien comme le prévoit le même article

■ **Ré épreuve de blocs**

Pas de ré épreuve de blocs à prévoir conformément à l'arrêté du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples (périodicité portée de 5 à 6 ans)

ESPACES NUMERIQUES

■ **Site internet GPSC**

- Les contacts et coordonnées de gestion ont été changées.
- Les documents d'inscriptions et autorisations parentales ont été remplacés par les versions mis à jour.

- La page membres du bureau est en cours de modification avec nouvelles photos
- Le planning GPSC et planning, des encadrants, ont été remis à jour.
- Un contrôle global du site a été fait :
 - Il laisse apparaître de nombreux liens et documents obsolètes ou en erreur 404
 - Des pages nécessitent une mise à jour annuelle trop chronophage et pour certaines qui n'ont pas été mis à jour depuis plusieurs années. Elles seront remplacées par des versions pérennes qui ne nécessitent pas de mise à jour
- Ces correctifs s'étaleront sur plusieurs mois avec un objectif d'être à jour pour la prochaine AG.
- Les photos personnelles transmises par nos membres ou libres de droits sont les seules admises sur le site.
- La mise en place d'un module RGPD (Règlement général sur la protection des données) est en cours.

EVENEMENTS PASSES

■ **Sortie CPBEH du 22/10/2023**

- 7 Participants

■ **Réunion du CODEP du 26/10/2023 à LAON**

- Patrick et Valérie se sont rendus à cette réunion
- Le CR a été diffusé aux membres du bureau

■ **Sortie multi-clubs ESTARTIT - Octobre 2023**

- 8 Participants

■ **Sortie CPBEH du 05/11/2023**

- 9 Participants

■ **Formation PSC1 le 18/11/2023**

- Robert et Cyril ont participé à cette formation

■ **AG du CODEP le 18/11/2023**

- Patrick et 4 membres étaient présents.

■ **AG du COREG le 26/11/2023**

- Elisabeth a représenté le club avec un pouvoir.

■ Fosse de Villeneuve la Garenne du 01/12/2023

➔ Participation de 2 élèves encadrés par Franck

■ AG National les 02 & 03/12/2023

➔ Le président a voté électroniquement pour AGO et AGE

➔ Le résultat des votes a été diffusé aux membres du bureau

EVENEMENTS A VENIR

■ SAMEDI 9 DECEMBRE 2023

➔ TIV A TERGNIER

Inspection des blocs TIV

■ VENDREDI 05 JANVIER 2024

➔ FOSSE DE VILLENEUVE LA GARENNE

Patrick encadrera cette sortie qui est complet.

■ DU JEUDI 11 AU DIMANCHE 14 JANVIER 2024

➔ SALON DE LA PLONGEE

Le salon de la plongée aura lieu cette année du 11 au 14 janvier 2024 au parc des expositions de la porte de Versailles.

■ JEUDI 18 JANVIER 2024

➔ ACTION BIOSUB 02

Une visioconférence aura lieu vers 20H00.

■ VENDREDI 19 JANVIER 2024

➔ TROPHEES SPORTIF A CHAUNY

Cette soirée se déroulera sans candidat du club.

■ VENDREDI 19 JANVIER 2024

➔ GALETTES DES ROIS A LA SALLE DE LA PISCINE

Le club organisera la traditionnelle galette des rois à Chauny.

On se retrouve à la salle de la piscine vers 21h00.

L'inscription sur le site, à cette fête, est obligatoire pour une bonne organisation.

■ SAMEDI 27 JANVIER 2024

➔ RECYCLAGE TIV A LAON

Un stage de recyclage se tiendra à Laon pour permettre aux TIV de garder leurs prérogatives.

■ **DIMANCHE 28 JANVIER 2024**

➞ **STAGE INITIAL INITIATEUR**

Deux membres du club participeront à ce stage organisé par la CTD 02.

■ **SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 FEVRIER 2024**

➞ **FORMATION INITIAL TIV**

Cette formation aura lieu à Chauny organisé par la CTR 02.

■ **SAMEDI 24FEVRIER 2024**

➞ **SORTIE TRANSFO DUIKTANK APRES MIDI**

Une cuve de plongée unique d'une hauteur de 17 mètres et un diamètre de 28 mètres. Un endroit parfait pour passer un bon moment de plongée.

Tarif groupe de 10 personne ou plus c'est 14 € par plongeur et 12 € par instructeur.

■ **SAMEDI 13 AVRIL 2024**

➞ **RECYCLAGE TIV A CHAUNY**

Un stage de recyclage se tiendra à Chauny organisée par la CTR 02.

DIVERS

■ **Piscine de Noyon**

- ➞ Nous avons reçu la convention signée
- ➞ Les entrainements se poursuivent les mardi
- ➞ Les inspections de blocs se faisant le 9 décembre, il n'y aura pas de scaphandre à la piscine de Noyon les 12 & 19 Décembre, mais que la PMT
- ➞ Fermeture de la piscine le 25/12/2023 au 14/01/2024

■ **Piscine de Beautor**

- ➞ Convention toujours en attente
- ➞ Poursuite des entrainements
- ➞ Fermeture de la piscine du 23/12/2023 au 31/03/2024

■ **Piscine de Gauchy**

- ➞ La piscine de Gauchy peut accueillir des apnéistes.
- ➞ Une ligne d'eau leur serait dédiée.

■ **Piscine Oasis de Chauny**

- ➞ Reprise des entrainements à compter du 10/01/2024 si pas de retard dans le planning prévisionnel des travaux

■ Mutualisation sortie interclub

- ⇒ Proposition d'une sortie à la Fosse de Valenciennes le 26/11/2023 du Club Palanquée Plaisir a permis à 2 membres du club d'y participé

■ Coupon Sport / Cheque vacances

- ⇒ Nous acceptons depuis 2017, les CS et CV ANCV
- ⇒ Une nouvelle demande nous est parvenue, deux membres venant de changer de prestataire
 - Nous avons donc contacté UP-SPORT-LOISIRS pour connaitre les modalités de créer une convention de partenariat
 - A notre grande surprise les frais forfaitaires sont de 10% en règlement par chèque, actuellement ANCV CS CV ne sont qu'à 2,5% par virement
 - Le club ne peut dans un souci d'équité envers tous ses membres dépasser les 2.5%
 - Les 7.5% restant à la charge du membre soit pour 50€+3,75€
- ⇒ Le président propose de formaliser cette décision en plafonnant et maintenant l'acquis des années passées avec prise en charge des frais forfaitaires de 2,5% maximum et des frais d'envoi de courrier ainsi que de ne plus accepter de nouveau prestataire.
 - **Cette décision est entérinée à l'unanimité**
- ⇒ La convention de partenariat UP-SPORT-LOISIRS a été finalisée et acceptée

■ Voyage 2024

Des propositions de voyage vous seront proposées prochainement.
Le Mexique et d'autres destinations sont à l'étude pour début 2025.

Pour Patrick GILLE, président du GPSC
Abdallah CHEIKH AHMED, secrétaire

RESTONS EN CONTACT

RETROUVONS NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX



Prochaine réunion

Mercredi 07 février 2023 à 18H30 – Salle de la piscine